



Comité d'Entreprise : l'expertise des comptes est votée

Petit rappel...

⇒ **Le 26 juin** dernier lors du Comité d'entreprise (CE), au moment de la présentation des comptes 2014, Franck Delpérier a fait des déclarations concernant la gestion des comptes du CE.

D'après lui :

- Depuis 2007 des chèques vacances, des chèques cadeaux et des colis de Noël non distribués ou non retirés par les agents, auraient été utilisés « frauduleusement »
 - Des heures de délégation du Comité d'Entreprise (heures de relèves) auraient été utilisées pour d'autres raisons que celles prévues par la loi...
 - Des écritures comptable de l'expert comptable sur les salaires des détachés (heures de relèves) ne devraient pas être ventilées à la fois sur le budget de fonctionnement et sur celui des œuvres sociales...
- ⇒ **Le 09 juillet**, par courrier adressé au Directeur général, Olivier Poitrenaud, il porte de nouvelles accusations ... Voir procès verbal du CE du 15 juillet 2015 sur le site du CE www.cetut.fr rubrique votre CE, PV et réunion.

Pour la CGT, il était capital que le cabinet désigné soit sérieux et professionnel mais aussi neutre et impartial.

Ce sont pour ces raisons entre autres, que le cabinet Sémaphores, proposé par la CGT, a été mandaté pour effectuer cette expertise.

Le vote des élus du CE est au nombre de 9 et se décompose ainsi :

- ⇒ **6 voix (3 CGT, 1 Cfdt et 2 ex-Sud) pour le Cabinet Sémaphores (présenté par la CGT) :**
- ⇒ **3 voix (3 Sud) pour le cabinet Audies (présenté par Sud).**

Par conséquent et dans ce contexte, le cabinet Sémaphores réalisera cet audit portant sur le périmètre suivant (voté par tous les élus lors du CE du 15/07/2015) :

- 1. Positionnement des salaires des détachés et employés sur le budget de fonctionnement du CE par rapport au budget des œuvres sociales de 2011 à 2014, et avis sur les 2 points notés dans le courrier de M. Delpérier (paragraphe 1 points a et b)**
- 2. Conformité et traçabilité de l'utilisation des chèques cadeaux et des colis de Noël de 2011 à 2014**
- 3. Conformité et traçabilité de l'utilisation des chèques vacances de 2007 à 2014.**

L'enquête devrait se mettre en place rapidement, durera 22 jours, et les conclusions seront présentées 8 semaines après le début de l'audit avec un objectif de restitution en novembre.

La CGT regrette que ses présomptions et ses avis aient été rejetés ces dernières années car aujourd'hui nous n'en serions pas là...

Face à la gravité de ces accusations, la CGT avait estimé indispensable la tenue d'un CE extraordinaire pour proposer la mise en place d'un audit des comptes du Comité d'Entreprise de Tisséo et nommer un expert comptable agréé pour mener à bien cet audit.

C'est chose faite aujourd'hui **puisque le 25 septembre dernier**, lors de la réunion mensuelle, les élus du CE ont voté sur le principe d'un recours à un cabinet d'expertise comptable pour la réalisation d'un audit ciblé.

Comité d'Entreprise

Carton rouge à la Direction de Tisséo qui semble fuir ses responsabilités.



En effet, face aux révélations et à certaines questions posées lors du CE du 25 septembre, le Directeur Général, Président du CE et donc garant de la bonne tenue de l'instance, a éludé les questions et refusé de répondre ...

La Direction aurait-elle des éléments à cacher ?

Info CGT Maîtrise

La CGT rappelle au nouveau venu maîtrise chez FO (car nous le lui avons déjà expliqué quand il était chez SUD) qu'il existe un DRC maîtrise signé le 30 décembre 1999 par la CGT et son nouveau syndicat FO. Nous le nommons habituellement DPM .

Nous lui rappelons que la CGT n'a pas attendu que les administratifs soient à Mesplé pour aller les voir et s'occuper d'eux.

De même, lors du Comité d'Entreprise du 25 septembre, la CGT a demandé au syndicat FO de rectifier leurs écrits mensongers dans leurs dernières publications syndicales. (Le Procès verbal sera consultable et fera foi)

Recrutement métro et bus

La DRH se décharge encore sur les salariés.

Suite au licenciement d'un ouvrier professionnel au métro, la direction détourne encore sa responsabilité en invoquant une « incompatibilité » relationnelle avec l'équipe d'accueil du salarié.

Après discussion avec différents responsables, les véritables raisons sont d'ordre technique et sur des raisons sécuritaires, qui aurait pu être décelé lors de l'entretien d'embauche...

Que dire du licenciement d'un OP Bus qui après 4 mois d'ancienneté, a servi de variable d'ajustement pour encore une fois faire des économies sur le dos des salariés.

Les politiques d'entreprises aujourd'hui sont à l'identique des attaques gouvernementales contre le monde du travail : austérité !

La CGT dénonce ces pratiques intolérables car il manque des moyens humains dans les services techniques et dénonce les procédés de déshumanisation et du non respect de l'humain quand en 1 minute l'agent apprend son licenciement immédiat et que subitement sa vie bascule

Mais comment avoir conscience des ces pratiques inhumaines quand, le Responsable Méthode Maintenance Bus, le Directeur exploitation bus/tram, le DRH et le Directeur général sont PAYÉS pour ça ????



Réunion habillage technique du 15/09/2015

Conformément à la demande de la CGT en Délégué du personnel, la Direction, représentée par Mr Garbit et Mme Llido, a fait une présentation détaillée des vêtements et des chaussures.

Les articles en coton (Tee shirt notamment) qui rétrécissaient suite à un lavage à 40°C...seront remplacés dans le catalogue.

Pour ce qui est des chaussures et des modèles qui sont le moins commandés, la CGT a demandé que le fournisseur propose d'autres modèles à la place. Un ajustement sera fait avec d'autres modèles.

La Direction refuse, alors que la demande est posée à chaque réunion par tous les syndicats, d'intégrer des chaussettes dans le catalogue.

Et oui, on se salie moins les chaussettes en fil d'écosse assis derrière un bureau que des

chaussettes en coton « enfermées » dans des chaussures de sécurité dans des ateliers de maintenance !

La CGT a demandé des semelles amovibles de meilleures qualités.

La CGT a fait remarquer que la dotation du nouvel embauché est mal adaptée suivant le secteur dans lequel il se trouve (remarque faite aussi aux réunions précédentes !!) et qu'elle devrait être ajustée aux besoins du métier.

Pour l'entretien des tenues au métro, le problème des puces et la perte des vêtements, La CGT a proposé qu'il y ai un accord avec l'YMCA pour fixer une date de marquage une fois par trimestre. La direction n'est pas contre et va étudier la faisabilité.

A suivre lors de prochaine réunion.

Métro = Danger, risque d'électrisation !

Au mois de juin, un accident est survenu à l'atelier de Borderouge : un technicien a été électrisé avec du 750V **suite à un oubli de consignation électrique de la rame.**

Qu'a fait la direction ? Rien, ha si pardon : il y a eu une note d'information indiquant qu'il y avait eu un « électrisé » et qu'une enquête CHS-CT était déclenchée...???

Bang ! En touche...! La Direction espère que l'enquête sera « orientée »...tout autant que la gestion des risques psychosociaux déplorable et quasi inexistante?

Les jours qui ont suivi l'accident, la direction, sur la corde sensible, communique et s'exprime la larme à l'œil en faisant part de bienveillance aux deux salariés sous le choc...mais tout cela n'est que le masque cynique du management « moderne ».

Dès que les salariés reviennent de leur accident de travail, et alors que l'enquête n'est pas clôturée, les sanctions tombent !!!

Certains membres de l'encadrement pour se décharger totalement de leurs responsabilités, demande une sanction plus lourde encore, comprenant des jours de mise à pied.

Honte à eux, Direction et Cadres dirigeants de mettre 3 mois pour clôturer une enquête aussi grave.

Honte à eux de blâmer les agents concernés avant la fin de l'enquête, la Cgt se demande à quoi sert de faire des enquêtes !!!!.

La CGT déplore l'immobilisme, une fois de plus, de la direction sur ce dossier, en effet :

- il n'y a pas eu de solution palliative en attendant le résultat de l'enquête.

- il n'y a pas eu de re-sensibilisation sur la consignation électrique.

- il n'y a pas eu de communication sur l'accident en lui même.

Et quand on demande des informations, la direction se retranche derrière l'enquête car elle n'est pas finie...!?

Enfin, le 23 septembre, le CHS-CT se tient, nous vous en faisons le compte-rendu.

Comme nous le supposions, le rapport d'enquête n'est pas clos et nous n'avons pas eu beaucoup d'information.

La CGT a dénoncé le manque de communication, le laxisme de la direction sur un dossier aussi grave, les habilitations électriques qui ne correspondent pas aux travaux et consignes d'atelier, le manque d'une mise en place d'un groupe de travail avec les agents du terrain.

Et là, on apprend qu'un groupe de travail serait mis en place depuis début septembre.

Comment se fait-il que le responsable MR n'est informé personne ? Comment se fait-il que l'ingénieur sécurité soit inscrit aux abonnés absents ?

Comment se fait-il que lorsqu'une rame rentre dans un mur, tout de suite un groupe de travail est constitué pour que cela ne se reproduise pas, même si l'enquête n'est pas finie.

La CGT s'interroge sur les priorités de la direction : Protéger le matériel ou les personnes ?

La Cgt fait tristement le constat que la direction choisit plutôt le matériel que l'humain, et encore cela dépend de l'humain.

En effet, l'élu Force Ouvrière maîtrise au métro, émanant de la scission de Sud, nous informe par courrier qu'un cadre du métro aurait oublié qu'une équipe de sous traitant travaillait dans le tunnel et aurait levé les sécurités en laissant les salariés exposés aux risques électriques !?

La direction chercherait-elle à étouffer l'affaire dans l'œuf ? Y aurait-il une justice à deux vitesses ? Deux poids deux mesures ?

La CGT demande que la transparence soit faite sur ce présumé incident.

La CGT exige que la direction mette en place des chargés de consignation pour que les agents puissent travailler en toute sécurité.

Pour notre organisation, la nouvelle gouvernance des transports doit porter une réflexion sur ce constat afin d'en tirer les conséquences.

Concernant la gestion des hommes et la sécurité, que penserait les usagers s'ils découvriraient l'envers du décor ?



Révocation

Lors du CE du 25 septembre, le Syndicat Sud a demandé et voté la révocation de Franck Delpérier, représentant des salariés au Conseil d'Administration du SMTC.

La CGT considère que les querelles internes au syndicat Sud ne la regardent pas

et que le linge sale doit se laver en famille.

Par conséquent les élus CGT (rejoints par la Cfdt) ont décidé de quitter la salle et de ne pas participer au vote.

Seul l'assistant syndical CGT est resté présent pour assister au déroulement du vote.

Nouveau projet d'accord sur les conditions de travail des conducteurs.

La CGT reste persuadée que l'accord de 2014 dont elle était signataire, améliorerait les conditions de travail des conducteurs et notamment celles des voltigeurs.

Ce n'était pas un accord parfait, mais un accord à faire vivre et évoluer dans le temps, avec des avenants. Pour preuve, les signataires de l'accord de 2003 ont signé 11 avenants...

Ceci dit, et en deux mots, le nouvel accord est égal à l'accord de 2014 ...**simplifié et surtout dégradé !**

Pour la CGT, les propositions de la Direction en l'état sont inacceptables et la CGT se demande où sont passés les 350000€ budgétisés lors des NAO pour en arriver à ces propositions !

La Direction invoque la nouvelle donne économique, les restrictions budgétaires et le désengagement de l'état...mais pour la CGT ce sont bel et bien aux traminois à payer la crise. Aus-térité quand tu nous tiens !

En réalité dans cet accord ce n'est que du chantage quant à améliorer un petit peu les conditions de travail et en dégradant les conditions de vie pour augmenter la rentabilité et la productivité sur le dos des conducteurs !

Positif : les voltigeurs qui bénéficieraient d'un roulement repos sur 24 semaines (suppression des scolaires) avec 5 RV programmés en semaine et 50% du travail programmé garanti de file (soit 6 semaines en FIAM et 6 en FIPM) ... **le « reste » nous laisse perplexes...!!!**

Déjà la Direction réunit séparément les syndicats dans un timing impossible à tenir .

Par conséquent la CGT n'a pas pu, malgré 3 heures de réunion, poser toutes les questions.

Réunion bâclée pour servir la « cause » !
Merci M. Bodin !

Et des questions il y en a, quant à un projet et des écritures qui s'apparentent en l'état à un chèque en blanc !

D'ores et déjà la CGT affirme que la Direction s'attaque à nos congés payés et aux RF et anticipe les futures orientations politiques en terme de sous traitance et de baisse des effectifs.

En effet, et même si cela est basé sur le volontariat, la Direction propose une option 4 qui consiste à ne prendre que 2 semaines consécutives de congés sur les 11 semaines d'été.

Pour une avancée sociale c'est une avancée à la sauce MACRON !

Question RF, la Direction veut programmer et imposer jusqu'à 4 RF par an sur les roulements...en semaine...en plus des RF programmés sur les couples connus actuellement.

Pour la CGT la pose de RF doit être libre et quand le salarié le souhaite et pas quand la Direction le VEUT !

Cette mesure tend à ce que dans le futur les salariés n'aient plus de bas de laine !

A ce jour, il est impossible à la CGT de se prononcer sur la présentation faite par la Direction.

La CGT étudiera le projet et interpelle d'ores et déjà la Direction pour lever toutes les interrogations.

Une chose est sûre : la Direction propose un projet mais elle a déjà calculé comment tourner le verbe pour maquiller une vérité ...

AGIR ENSEMBLE, UNE URGENCE SOCIALE



NOTRE FORCE, C'EST L'UNION !

La CGT appelle tous les salariés à remplir leur IG pour participer à la manifestation nationale du 8 octobre prochain, départ de la place Arnaud Bernard.

Le pouvoir d'achat, l'emploi, les conditions de travail et de vie, l'augmentation de la précarité, la mise en péril de notre système de protection sociale, le recul de l'âge de départ à la retraite sont des préoccupations majeures pour de très nombreux salariés.

Formuler des revendications, exprimer ses besoins, se mobiliser, c'est essentiel pour enrayer cette idée qu'on nous assène que « le travail coûte cher » et donc qu'il faut assouplir le marché du travail.

A qui cela profite ! Certainement pas à ceux qui n'ont que leur travail pour vivre ! Que le gouvernement réponde aux exigences patronales et fasse ainsi le choix de laisser aux bords de la route des millions de salariés, privés d'emploi ou retraités n'est pas acceptable.

Entre le CICE et les baisses de cotisations, ce sont environ 25 milliards d'euros d'argent public qui ont été dépensés avec des effets contraires à ceux annoncés dans le Pacte de responsabilité (hausse du chômage +200 000 demandeurs d'emploi, baisse des investissements de 10% sur les 2 dernières années dans les entreprises du CAC 40).

Depuis le début, la CGT dénonce ce cumul d'exonérations fiscales et sociales au détriment de la bataille pour l'emploi industriel, au détriment de l'éducation, de la santé, de la protection sociale et surtout au détriment de l'égalité territoriale et sociale.

« LEÇON DE PARTAGE »

- 1167 milliards \$ en 2014...60% d'augmentation des dividendes depuis 2009 versées aux actionnaires dans le monde.
- 1% de la population détient 48% des richesses mondiales.
- Prime de départ du PDG d'Alcatel : près de 14 millions d'euros, soit 10 000 Smic.
- + 53,5 milliards d'euros en 1 an pour les 10 plus grandes fortunes de France, soit une moyenne de 5 milliards d'euros.

5 milliards d'euros, c'est un salaire de 417 000 000 euro/mois soit 285 874 fois le Smic.

Le contexte international, les bouleversements, économiques, sociaux, environnementaux et les politiques mettent des peuples entiers dans la détresse et parfois la terreur.

Les dirigeants européens libéraux imposent aux peuples de l'Union, hors de toute démocratie, leur idéologie et leur politique au service de la finance.

Ce qui amène à la tentation du repli sur soi et une montée des nationalismes. Il n'y a pas de fatalité à cela.

Des luttes sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, les libertés se déroulent dans de nombreuses entreprises, démontrant que l'action collective porte ses fruits.

Il y a besoin de notre intervention massive pour imposer d'autres choix.

La CGT propose de s'unir, d'agir et d'intervenir :

1. **En signant la pétition « Augmenter les salaires, les minima sociaux, les pensions, c'est urgent, nécessaire et juste » sur www.cgt.fr**
2. **Le 8 octobre : Avec la FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse (Unef, Unl) dans une journée interprofessionnelle de mobilisation**

L'ARGENT PUBLIC, C'EST NOTRE ARGENT!

- Avec notre argent, ce sont 20 milliards d'euros au titre du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi pour les entreprises) depuis janvier 2013.
- 20 milliards de baisse de cotisations sociales (effet des suppressions d'emplois et des bas salaires). Objectifs : 200 000 emplois et plus d'investissement.

Résultat :

- 200 000 chômeurs supplémentaires
- 4 % de baisse d'investissement dans les entreprises du cac 40 sur un an, 10 % les deux dernières années.